

mensuel du Sénat en robe rouge, prisonnier dans son Palais pendant la courte durée de sa présidence et dont les sorties, minutieusement énumérées dans le cérémonial, étaient accompagnées de parades militaires, du son de fifres et de hautbois. La maison des Sorgo¹ — dont sept membres, pauvres, bornés et terribles, siégeaient au Sénat² — contre la maison Gradi³, voilà la lutte qui provoqua à Raguse trois ans de violences et de convulsions. En 1760, on en était encore à la domination des Sorgo. C'est à ces événements que Le Maire fit allusion dans sa réponse. « Il est à observer, Monseigneur — écrivait-il — et c'est un point important de la situation présente des choses, qu'un certain nombre de sénateurs, les moins usagés et les moins instruits des intérêts publics, se sont emparés par brigüe du Gouvernement et ont attiré à eux tout le commerce et tout ce qui peut flatter leur avidité. Ils ne mettent point de bornes dans leurs prétentions, ni de règle dans l'exercice de leur autorité. Les personnes qui ont vu le monde, qui ont été employées dans la députation à Constantinople et ailleurs et qui ont des connoissances utiles, sont sans contredit, parce qu'ils voudroient que l'on mît plus de modération dans le dedans et plus de ménagement pour le dehors. Il y en a qui se sont élevés fortement dans le Sénat contre les vexations que l'on a fait souffrir aux étrangers

1. Famille de la fin du xiii^e siècle. Au xvi^e siècle elle fut la plus riche et la plus brillante de Raguse. Le dernier représentant diplomatique de Raguse fut le duc Antoine de Sorgo, ministre de la République à Paris, chargé en 1807 d'arracher à Napoléon la promesse du rétablissement de la République, mais inutilement. Il eut en 1836 une polémique au sujet de Raguse avec Eusèbe Salvaerte dans le « Temps ». Les Sorgo tenaient leur titre ducal de Charles II d'Espagne (1680).

2. Le peuple les appelait : « les nu-pieds terribles ».

3. Famille dont les documents publics font mention dès 1252 et à laquelle appartenait Etienne Gradi.